





LE MOT DU PRÉSIDENT



À l'heure de la rédaction de cet édito, la sortie de cette crise sanitaire inédite qui dure depuis plus de deux ans se confirme.

L'ensemble des mesures mises en place par le Gouvernement Princier pour en limiter l'impact, dont la politique de vaccination, a permis une reprise progressive des différents secteurs économiques de la Principauté, dont l'arrêt avait fortement impacté les activités de la SMA.

Gardons toutefois à l'esprit que le risque n'a pas totalement disparu et que la vigilance, pour la protection de nos salariés et des tiers, doit rester de mise.

Ce rapport d'activité est l'occasion de marquer un temps d'arrêt et de prendre du recul sur l'exercice 2021 écoulé. En premier lieu, force est de constater que cet épisode de pandémie n'aura en rien ébranlé l'engagement et la ténacité de nos collaborateurs sur l'ensemble de nos métiers. Je souhaite les remercier pour la flexibilité et la capacité d'adaptation dont ils ont fait preuve tout au long de l'année pour garantir l'excellence dans nos missions de service public, mais également poursuivre et amplifier nos projets de développement.

Cette année aura été marquée par une avancée conceptuelle majeure concernant le futur Centre de Tri et de Valorisation des Déchets (CTVD) de la Principauté qui devrait voir le jour en 2030.

Un travail collectif de plusieurs mois, associant les équipes de la SMA et de la SMEG, ainsi que toutes les directions du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme et leurs conseils, a permis de définir les contours et solutions techniques d'un projet qui devrait placer la Principauté à la pointe en matière d'économie circulaire et de valorisation énergétique bas carbone des déchets. [Outre l'indépendance de Monaco dans le traitement de ces ordures ménagères pour les décennies à venir, le futur centre permettra de respecter les engagements du Pays en matière de réduction d'émissions de CO, avec une division par quatre des émissions, de subvenir aux besoins énergétiques (chaud et froid) au-delà du quartier de Fontvieille et d'atteindre des performances inégalées en matière de polluants].

Ce projet, baptisé « Symbiose » en référence au principe d'économie circulaire au service d'une stratégie bas carbone, a été accueilli favorablement par le Gouvernement Princier et les élus du Conseil National.

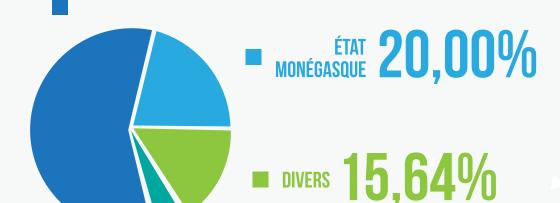
En parallèle du travail de définition du futur CTVD, les équipes de la SMA ont poursuivi le vaste programme de maintenance de l'UVE actuelle afin d'assurer et de prolonger son bon fonctionnement et la sécurité des installations.

Sur le secteur Propreté Environnement, la reprise progressive de l'activité économique de la Principauté et de ses grands événements a eu un impact favorable mais n'a toutefois pas permis d'atteindre les niveaux de 2019, notamment en termes de collecte des déchets recyclables. Il convient toutefois de noter l'engagement constant de l'encadrement et des agents pour poursuivre l'électrification de notre flotte de bennes et minibennes, accroitre la digitalisation des collectes opérées dans le cadre de nos concessions, et également proposer de nouvelles offres commerciales à destination des entreprises et des particuliers de la Principauté.

Le présent rapport vise à présenter de manière synthétique l'ensemble des activités couvertes par la SMA et valoriser le travail de nos collaborateurs qui portent en eux le sens du service public et permettent à notre société de se positionner comme un partenaire de référence sur le plan environnemental.

Thomas BATTAGLIONE

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ 61,05%



CNIM CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MÉDITÉRRANNÉE 3,31%



ACTIONNARIAT

La SMA est une société anonyme monégasque au capital de 744 000 Euros répartis en 1 240 actions. Depuis 1988, l'actionnaire principal est, avec 61,05% du capital, la SMEG (Société Monégasque de l'Électricité et du Gaz) elle-même détenue à 64 % par ENGIE Energie Services.

L'État Monégasque détient 20% du capital de la SMA. Il lui accorde la concession de ses activités et en contrôle l'application par l'intermédiaire de la Direction de l'Aménagement Urbain.

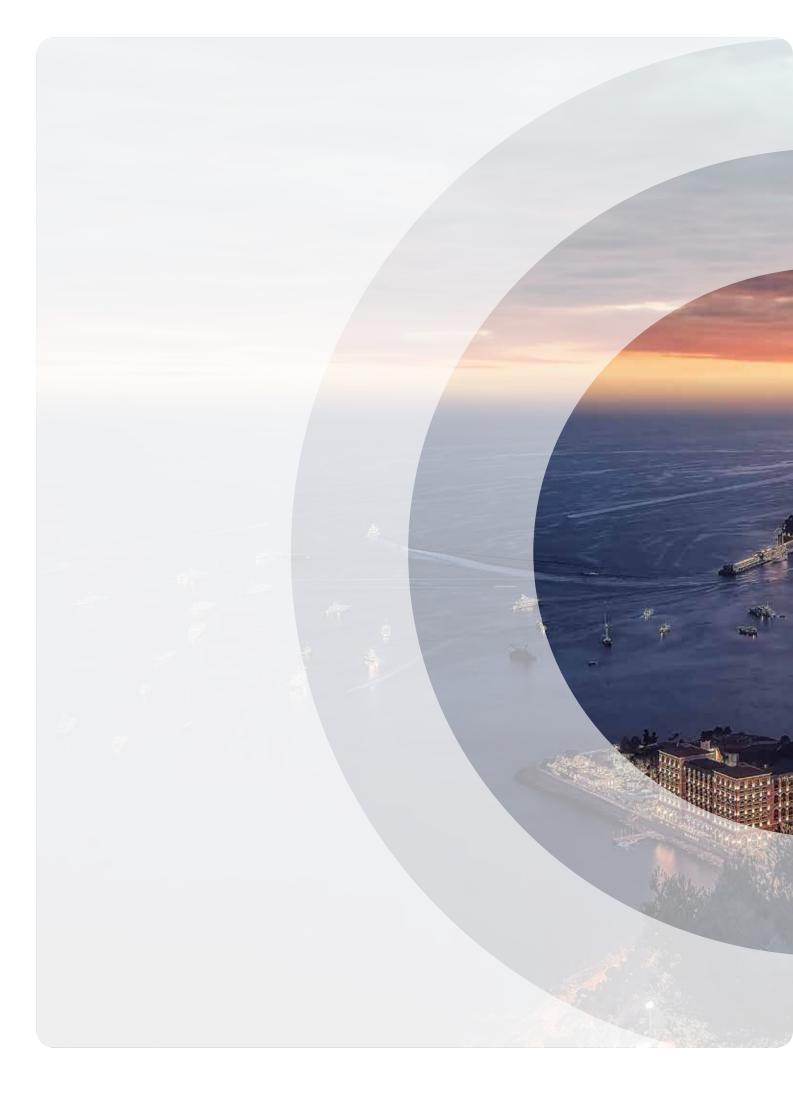
SOMMAIRE

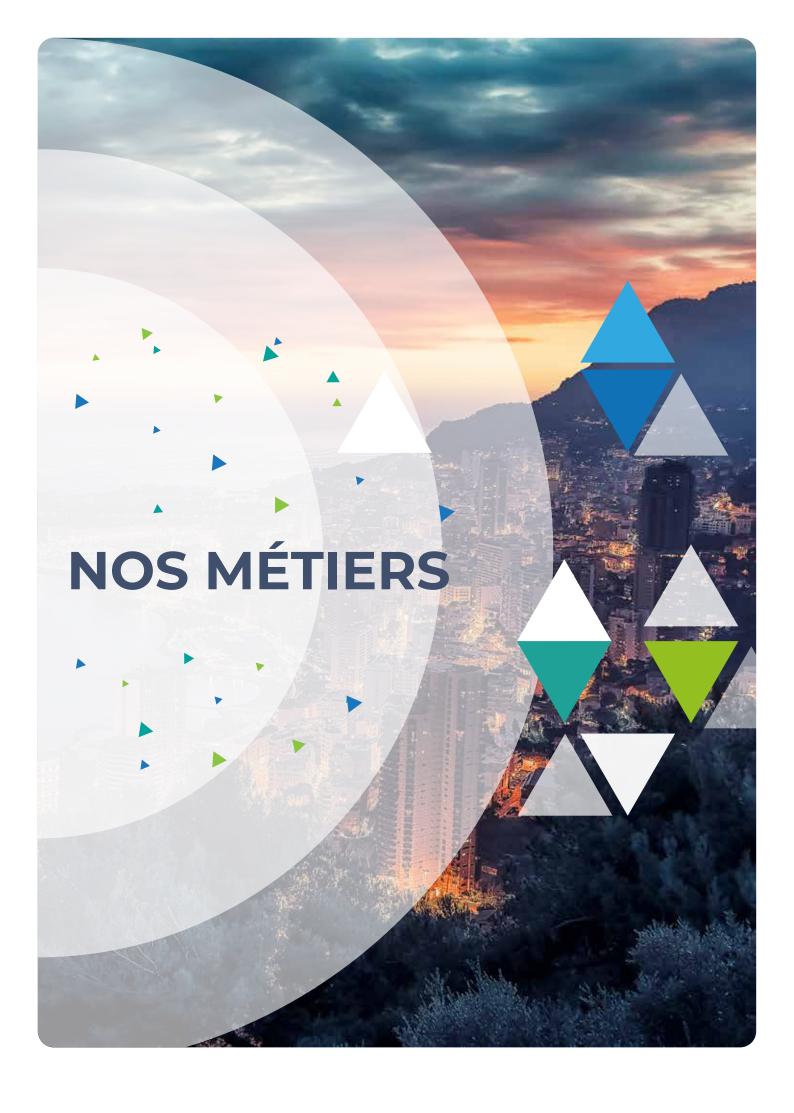
NOS MÉTIERS - NETTOIEMENT - COLLECTE - TRAITEMENT	11
FAITS MARQUANTS - SYMBIOSE - UVE - COLLECTE & NETTOIEMENT - ORGANISATION	15
ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ - PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT - UVRUI	23
RESSOURCES HUMAINES - EFFECTIFS - FORMATIONS	47
QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT	51
REMERCIEMENTS	57





COMITÉ DE DIRECTION ⊘ DIRECTEUR GÉNÉRAL Ø DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES **O DIRECTEUR DU SERVICE PROPRETÉ ENVIRONNEMENT** Ø DIRECTEURS ADJOINTS DU SERVICE PROPRETÉ ENVIRONNEMENT. Marie BERARD Pierre SALCEDO Ø DIRECTEUR DE L'USINE DE VALORISATION _ Ø DIRECTEURS ADJOINTS DE L'USINE DE VALORISATION FONCTIONS MUTUALISÉES AVEC LA SMEG Ø DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION **⊘** DIRECTEUR FINANCIER **⊘** DIRECTEUR DES ACHATS ☑ DÉLÉGUÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE **Ø** DÉLÉGUÉ COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES







En matière de nettoiement, la société s'emploie quotidiennement à répondre aux objectifs d'excellence fixés par l'Autorité Concédante, visant à maintenir la Principauté dans un état constant de propreté, préservant ainsi la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

La dynamique est la même concernant la concession de collecte. A ce titre, la SMA s'est engagée à inscrire cette activité sous le signe du développement durable, adoptant pour ce faire outils et démarches au service de l'amélioration du rendement et d'une gestion toujours plus responsable de la collecte des déchets.

S'agissant du traitement des déchets, il y a lieu de rappeler que ces derniers sont valorisés par un ensemble de procédés de tri-génération, lesquels consistent à produire de l'eau chaude, froide, ainsi que de l'électricité. L'usine se situe ainsi au coeur du réseau énergétique du quartier de Fontvieille, et depuis peu de l'îlot Rainier III, couvrant la totalité de leurs besoins en chaleur, plus de 30% des besoins en climatisation, et fournissant l'électricité au réseau à hauteur de la consommation de l'éclairage public.

La société développe également des contrats privés dans chacun de ses trois métiers. On notera principalement : La collecte des déchets des communes de La Turbie et de Beausoleil; Le nettoiement et le lavage des voies communales de Beausoleil; Le traitement de 16 000 tonnes de déchets de la Communauté de la Riviera Française (C.A.R.F); La location, la manutention et le lavage des bacs roulants ; · L'évacuation des déchets, l'entretien et la remise en état des sites après des manifestations événementielles (Grand Prix F1, Grand Prix Historique, Festival International du Cirque de Monte-Carlo, Monte-Carlo Yacht Show, Jumping International de Monte-Carlo, etc.); Le nettoiement de la voirie du territoire de la Société des Bains de Mer (S.B.M).



Pour ce faire, la SMA compte 286 salariés permanents répartis de la manière suivante :

Nettoiement: 141

Collecte: 49

Usine de valorisation : 30

Service commercial: 31

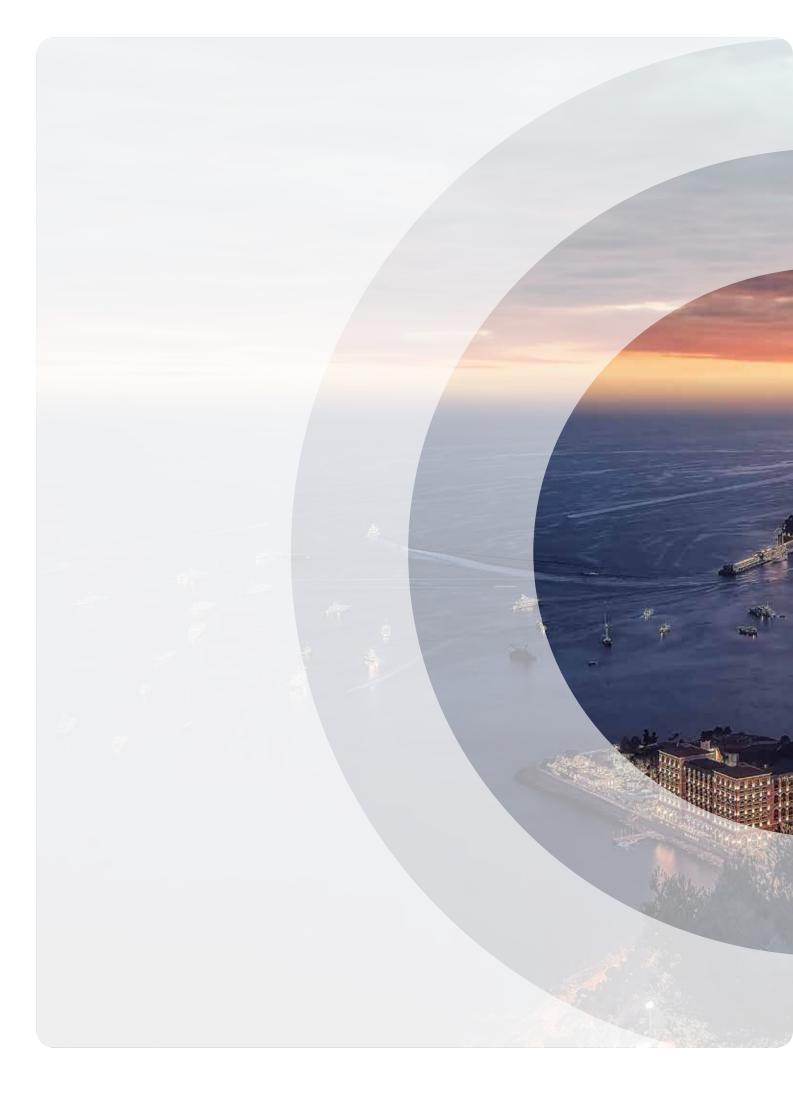
Services supports: 35

et environ 60 intérimaires par an.



La qualité des prestations réalisées par la société a permis d'établir une relation partenariale de confiance avec l'Autorité Concédante.

Ajoutons pour conclure cette présentation que l'activité de la SMA repose sur un système de management intégré, couvrant à la fois la satisfaction de l'usager (ISO 9001), la protection de l'environnement (ISO 14001), ainsi que la gestion de la santé et de la sécurité (ISO 45001).





PROJET SYMBIOSE

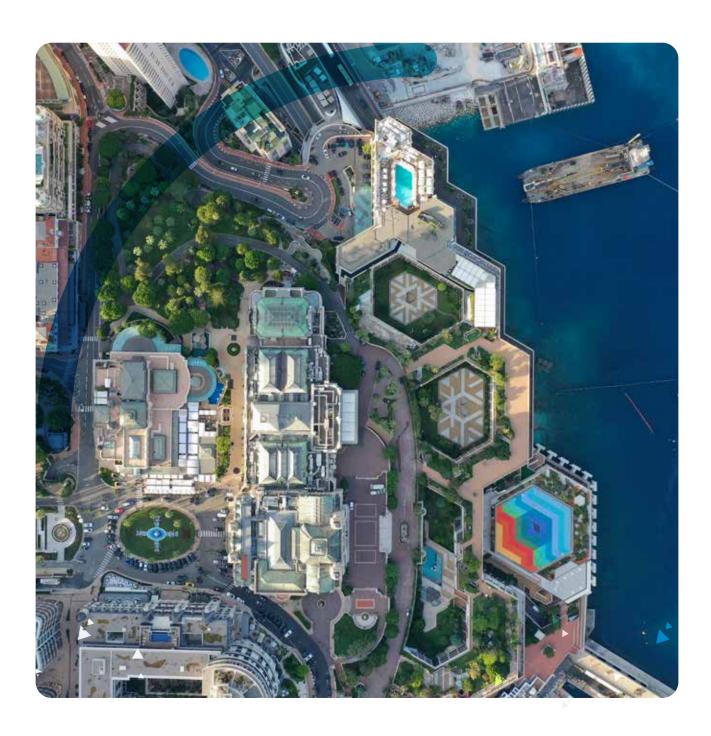
Pour rappel, l'État avait lancé en 2019 un appel à propositions, lequel devait faire émerger les meilleures technologies disponibles en matière de traitement des déchets. Le processus consistait, pour les candidats présélectionnés, à remettre, pour le mois de février 2020, une offre de conception/construction, incluant le génie civil de l'opération.

Les solutions proposées ne répondant pas totalement aux attentes du Gouvernement Princier, ce dernier a déclaré l'appel d'offres infructueux. Il a parallèlement choisi de prendre l'attache de la SMA et de ses experts, afin d'explorer et de définir de manière collaborative l'ensemble des évolutions à envisager sur la filière de gestion des déchets du territoire, incluant les solutions technologiques pour leur traitement en Principauté.



Il aura fallu six mois d'études pour permettre au groupe de travail, en étroite collaboration avec les services de l'Etat et leurs conseils, de présenter le projet Symbiose, lequel, résultat d'un effort collectif, ouvre la porte d'un nouveau modèle circulaire et bas-carbone, au centre duquel le futur Centre de Tri et de Valorisation des Déchets (CTVD), atteint des performances hors de portée de la valorisation énergétique traditionnelle.

Par ailleurs, en se donnant l'ambition de répondre, pour les décennies à venir, à l'intégralité des besoins du réseau de chaleur et de froid de Fontvieille et de ses alentours, la nouvelle stratégie place la production d'énergie au sommet de ses priorités. Avec elle, la Principauté disposera de deux richesses énergétiques complémentaires pour atteindre son objectif de neutralité carbone, les déchets et la thalassothermie. Cette proposition technique, multipliant la production énergétique par trois, réduisant fortement les polluants et divisant les émissions carbone par quatre, a été présentée en commission plénière d'étude le 22 novembre 2021 et accueillie favorablement par les élus du Conseil National, poussant ainsi les équipes à maintenir leur dynamique au service d'une stratégie globale et de très long terme pour l'environnement, l'énergie et l'autonomie du territoire.



USINE DE VALORISATION -POINT D'ACTUALITÉ



Au regard du projet SYMBIOSE ci-avant évoqué, la durée de vie de l'Usine de Valorisation doit désormais être prolongée potentiellement jusqu'en 2030 et un nouveau plan de grands travaux et de maintenance a été défini conjointement avec l'Autorité Concédante afin d'assurer la bonne marche et la sécurité des installations pour les dix prochaines années.

Par ailleurs, le précédent marché arrivant à échéance, la SMA a soumis une offre et a été retenue en partenariat avec Veolia pour poursuivre le traitement des ordures ménagères de la CARF en 2022, à hauteur de 16.000 tonnes pour l'année.

Enfin, l'exploitation et la maintenance du réseau de collecte pneumatique de Fontvieille (CPOM) se poursuit en mission d'assistance technique en attendant la signature d'un marché pour les trois prochaines années.

AUDIT ET ETUDE DE CRITICITÉ **AMDEC 2021**

fin 2025, un audit technique et une étude de

eu lieu courant 2021 et ont consisté à étudier la faisabilité d'une prolongation de la durée

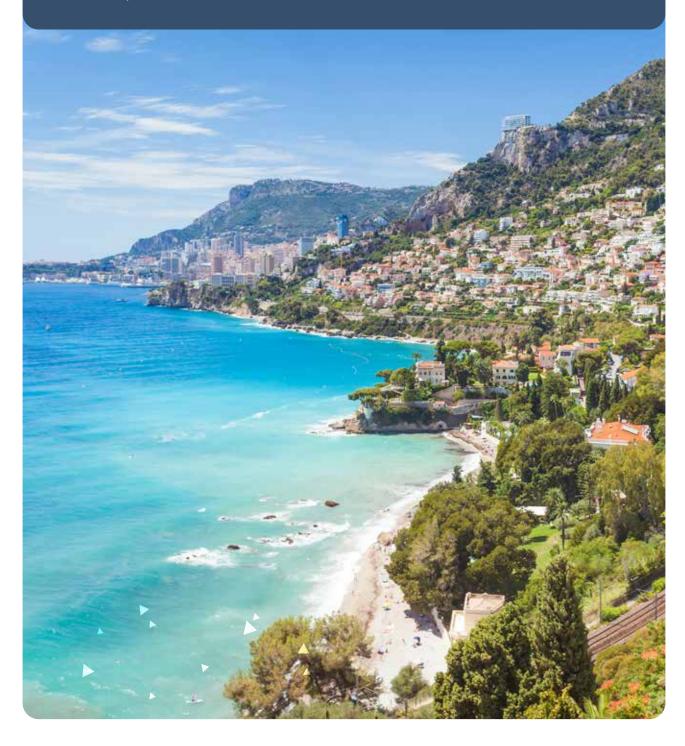
• EXPLOITATION DE LA C.P.O.M.

En 2021, la SMA a continué à mettre à disposition de l'activité de la Collecte Pneumatique des Déchets Ménagers de Fontvieille 3 techniciens pour assurer une mission d'assistance à l'exploitation, les dépannages, la conduite et assurer les astreintes.

Le contrat du marché d'exploitation de la CPOM entre la SMA et la DAU devrait être signé courant du premier trimestre 2022.

· APPEL D'OFFRES POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CARF

l'appel d'offres pour le traitement de 34.000 tonnes annuelle d'OMr en provenance de la CARF pour les années 2022 et 2023.





COLLECTE ET NETTOIEMENT

Le contexte sanitaire a continué de peser sur les performances de la collecte, avec notamment une activité réduite de l'hôtellerie et de la restauration impactant fortement les flux de verre. De plus, l'évolution des modes de travail, particulièrement dans le tertiaire, a entraîné une réduction de la production de papier. Les collectes de carton et d'emballages ménagers recyclables ont, en revanche, retrouvé des niveaux comparables à ceux de 2019 grâce aux tournées supplémentaires spécifiquement mises en place pour assurer la pleine exploitation des gisements.

La crise de la COVID a également entrainé un retard de livraison de 3 mini-bennes électriques, prévues courant 2021 et attendues maintenant pour juin 2022. Ces véhicules viendront renforcer notre flotte automobile à faible émission de CO2 pour la collecte des ordures ménagères et du verre et feront l'objet de tests approfondis sur le site du fournisseur avant expédition vers la Principauté. Elles seront équipées d'outils numériques qui permettront d'alimenter la banque de données des différentes pesées, afin de produire et fiabiliser les rapports exploités tant par notre tutelle que par notre propre organisation pour optimiser les processus et ouvrir de nouvelles perspectives.



On notera quand même en 2021 la reprise de quelques événements majeurs, dans des formats parfois réduits, tels les Grands Prix et le Yacht Show, ainsi que de nouvelles prestations, comme au Monte-Carlo One, qui ont permis de retrouver un certain niveau d'activités commerciales.

Côté concession, la réouverture du complexe balnéaire du Larvotto avec plus d'espaces, des contraintes de nettoiement spécifiques et une activité à l'année, a engendré une extension de notre périmètre d'intervention.

En parallèle de ces activités, d'intenses préparatifs ont eu lieu sur trois projets d'envergure, dont les

échéances étaient programmées pour le premier trimestre 2022.

On citera d'abord la création d'une station de lavage dédiée qui permettra de libérer l'espace devant l'atelier mécanique, tout en améliorant les performances et la sécurité ; la rénovation complète ensuite de l'atelier mécanique lui-même avec sa mise aux normes et de nouveaux outils de travail dont de nouveaux ponts et une vraie cabine de peinture.

Et enfin la première édition de MonaCollecte, manifestation solidaire autour de la collecte, de la réutilisation des objets et du recyclage des déchets.



ORGANISATION INTERNE ET AMÉLIORATION DES PROCESSUS

Les premières mesures du plan d'actions résultant de l'évaluation des risques psychosociaux conduite en 2020 ont eu lieu cette année, avec notamment la formation des managers pour leur permettre de mieux gérer les situations identifiées. Une attention toute particulière est portée à la lutte contre l'absentéisme, qui résulte d'une combinaison de facteurs très variés et demande par conséquent d'aborder le problème par de multiples perspectives. Ce chantier de longue haleine se prolongera sur 2022, et permettra de renforcer les valeurs de la SMA à travers la mise en place de la notion de culture juste.

Concernant le fonctionnement de l'Usine, les derniers recrutements tant attendus de profils destinés autant aux métiers de quart pour l'exploitation qu'aux postes de maintenance technique ont enfin permis de rendre réaliste la refonte des parcours professionnels pour une plus grande polyvalence et un allègement de la pénibilité. Un programme de formations et de tutorats a déjà été mis en place et sera étoffé en fonction des besoins.

Sur un plan administratif, la nécessité de libérer les locaux de l'immeuble SMEG pour permettre les travaux de surélévation a provoqué le déménagement provisoire des équipes de direction dans un Business Center de Fontvieille, solution la plus rapide et la plus économique face à l'aménagement d'un plateau un temps envisagé. A cette occasion, le transfert du siège social a été formalisé au 3 avenue de Fontvieille, adresse qui devrait demeurer permanente, au moins jusqu'à l'achèvement des travaux du futur îlot Charles III et de la mise en service du CTVD à l'horizon 2030.





PROPRETÉ ENVIRONNEMENT

Le Service Propreté Environnement de la SMA regroupe les concessions de nettoiement de voirie, de collecte et de recyclage des déchets de la Principauté ainsi que les activités commerciales qui portent les actions d'innovation et de services à destination des clients.

En matière de nettoiement, c'est un effectif de 141 agents qui veille, sept jours sur sept, à assurer la propreté des espaces publics, qu'il s'agisse de la voirie, mais aussi des jardins, places, galeries, ascenseurs et passages publics, zones piétonnes, tunnels, plages et plans d'eau. L'implication et la réactivité de nos collaborateurs nous permettent de répondre rapidement à toutes les sollicitations, qu'elles soient quotidiennes, saisonnières, liées à des événements imprévus ou aux diverses manifestations monégasques.

Ce haut degré d'exigence permet de contribuer à l'image prestigieuse de la Principauté de Monaco, réputée pour son cadre de vie.





L'activité de collecte, quant à elle, regroupe la collecte des ordures ménagères, celle des déchets recyclables ainsi que les métiers de promotion des bons gestes de tri à destination des usagers.

Ces métiers s'exercent avec l'obligation d'exemplarité dans l'accomplissement des missions pour lesquelles l'accent est mis sur :

- la performance environnementale en ayant notamment recours à des véhicules à faible émission de CO₂;
- la capacité d'innovation ;
- la mesure de la performance par l'utilisation d'outils numériques.

Actualités et perspectives

Cette année encore, la crise sanitaire a généré certains impacts sur la mise en œuvre des trois principaux engagements de la concession de collecte.

Le premier engagement porte sur les tonnages des collectes sélectives des déchets recyclables. Compte tenu des actions réalisées les années précédentes, comme la simplification des consignes du tri, l'augmentation du nombre de bacs de tri, la présence accrue des chargés de prévention et recyclage des déchets, ces tonnages auraient dû croître progressivement. Mais étant fortement dépendants des activités des producteurs de déchets de la Principautés, l'évolution en a été impactée comme suit :

FLUX ORIGINES	2020	2021	VARIATION
Verre	1377	1637	+ 19 %
Carton	789	891	+ 13 %
PEMR	723	812	+ 12 %
dont Papier	452	383	- 15 %
dont EMR	271	429	+ 58 %

Le verre qui avait chuté de -28 % en 2020 en raison de la crise sanitaire, suit en 2021 l'activité des hôtels et restaurants et augmente de +19 %. Il demeure en dessous de l'objectif de la concession de 4 points. Le carton a augmenté de 13 % et retrouve un niveau de performance comparable à celui de 2019, avant la crise sanitaire. Cette progression est liée à la sensible réouverture des industries et des commerçants, gros producteurs de ce flux, et aux effets sur l'année entière de la tournée de collecte supplémentaire mise en place en juin 2020. Lors de cette tournée supplémentaire, les ripeurs rentrent dans les locaux à déchets des résidences pour extraire le carton présent.

Le flux qui regroupe depuis 2019 le papier et les emballages ménagers recyclables (PEMR), connait une progression globale de +12 %. Dans le détail, cela comprend deux effets contraires. Le papier contenu dans ce flux est en baisse de -15 % en raison de l'augmentation du télétravail et d'une évolution du comportement des salariés du tertiaire qui produisent moins de papier. Tandis que les tonnages des emballages ménagers recyclables ont augmenté de + 58 %, grâce à la mise en place d'une seconde collecte hebdomadaire auprès des résidences dont les bacs débordaient, en raison de l'amélioration du comportement du tri des usagers. Cette évolution est le résultat des importantes actions de sensibilisation des chargés de prévention et recyclage des déchets ainsi que de la communication et des parutions sur les bonnes pratiques du recyclage.



Le deuxième engagement concerne le passage de la flotte de véhicules de collecte à des solutions à faible émission de CO₃.

Les commandes portaient sur 7 bennes totalement électriques – un prototype ayant été reçu en 2018. Les 4 grosses bennes destinées à la collecte des ordures ménagères ont été réceptionnées en janvier 2021. En raison des retards de la chaine d'approvisionnement du fabriquant, liés à la crise sanitaire, les 3 petites bennes ne seront reçues qu'en juin 2022. Elles sont prévues pour les petits axes de la Principauté en collecte d'ordures ménagères et de verre.

Au-delà de la réduction en émission de CO₃, ces bennes apportent d'importants bénéfices sur les nuisances sonores, ce qui est très apprécié par les usagers et les collaborateurs de la collecte, surtout pour les collectes de nuit.

Le troisième engagement porte sur le recours aux outils numériques afin de produire les informations qui permettront d'améliorer les performances du tri. Durant l'année 2021, toutes les solutions suivantes ont été installées :



- la pesée systématique des différents déchets collectés grâce aux systèmes de pesées embarquées statiques et dynamiques par les bennes;
- l'identification du producteur du déchet par la lecture de la puce unique posée sur chaque bac roulant;
- la cartographie des immeubles de la Principauté dotés en bacs roulants, analysée par flux;
- le signalement numérique des anomalies telles que la présence d'encombrants ou les bacs roulants cassés;
- la géolocalisation des bennes, de leurs actions de collecte et des signalements d'anomalies ;
- la consultation par l'Autorité Concédante d'un tableau de bord d'indicateurs et d'une cartographie des actions de collecte et des signalements d'anomalies.



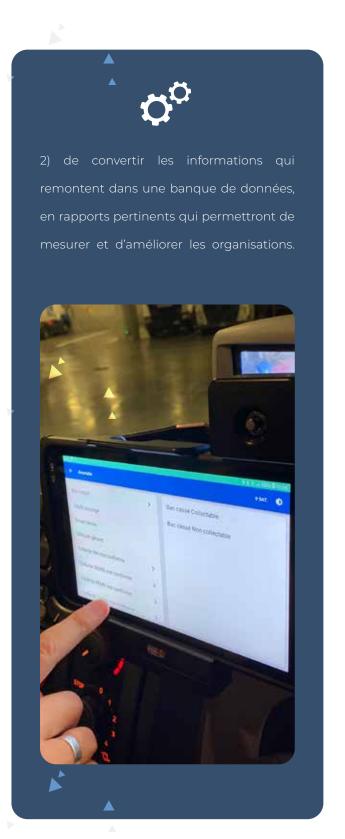
Un portail d'information à destination des usagers est en cours de développement afin que ces données encouragent les bons comportements sur le tri des déchets.

L'année 2022 doit permettre :



1) de fiabiliser les données qui remontent, via les sondes et les capteurs qui équipent les bennes.





Quelques applications concrètes ont déjà été mises en œuvre grâce à ces données numériques :





Le programme de sensibilisation des chargés de prévention et recyclage des déchets a été orienté vers les usagers et les professionnels afin de les accompagner dans la mise en place de bonnes pratiques en termes de aualité de tri.



2. ACTIVITÉ NETTOIEMENT

Actualités et perspectives

Dans leur contribution à l'image de marque de la Principauté, les collaborateurs du nettoiement sont très impliqués dans leur travail. Cet engagement a été mis en évidence durant la période de crise sanitaire.

Les activités du nettoiement reposent principalement sur nos collaborateurs, qui sont placés au centre des évolutions du service :

- Une enquête relative aux risques psychosociaux a été réalisée pour identifier les facteurs de risque pour la santé physique et mentale. La relation entre l'encadrement et le collaborateur a été identifiée comme la piste de progrès essentielle à améliorer. A cet effet, tous les managers ont suivi une formation afin de disposer d'outils communs pour véhiculer les valeurs managériales de la SMA.
- L'analyse de pénibilité des postes de travail a mis en évidence la fatique générée par des roulements ou des horaires pénibles. Dans la continuité de ce qui avait été initié en 2020, tous les horaires ayant une coupure méridienne de 4 heures ont été supprimés ainsi que tous les roulements de 6 jours de travail suivis de 2 jours de repos.

- Les discussions avec les agents ont permis de faire évoluer les horaires quotidiens afin de porter le temps de pause à une demi-heure, contre un quart d'heure précédemment. Pour compenser ce temps, les agents embauchent un quart d'heure plus tôt, ce qui leur permet de réaliser l'éveil musculaire sans prendre du retard sur l'horaire de lavage matinal.
- Le temps de travail du nettoiement a été uniformisé à 7 heures par jour, par esprit d'équité, puisque la moitié de l'effectif travaillait soit 6H45 soit 7H15.
- Ces aménagements ont conduit à redéfinitions de secteurs qui se sont appuyées sur les distances effectivement parcourues, mesurées à l'aide de montres GPS.
- La réduction de la pénibilité s'inscrit dans une démarche à long terme visant à réduire les accidents du travail liés aux troubles musculosquelettiques. La SMA a ainsi fait l'acquisition de petits engins destinés à remplacer le travail manuel. Il s'agit principalement de souffleurs, d'engins de lavage portatifs à haute pression et d'autolaveuses supplémentaires destinées à des zones lavées jusque-là à la manche à eau.

Conformément à la politique de développement durable du Gouvernement Princier, les économies d'eau, la réduction des émissions de ${\rm CO_2}$ et la lutte contre les nuisances sonores sont des enjeux majeurs de ce métier :

- Dès 2019, nous avions équipé toutes les manches à eau de compteurs afin de mesurer les consommations d'eau et entrepris un programme de lutte contre le gaspillage. Les perturbations de l'activité durant la crise sanitaire n'avaient pas permis en 2020 de mettre en évidence des variations évidentes. En 2021, sous l'impulsion du Gouvernement Monégasque de réaliser des économies d'eau significatives, nous avons redimensionné les programmes de lavage, renforcé l'usage des autolaveuses et mis en place des réducteurs de débit sur les manches à eau. Grâce aux compteurs déjà installés, nous avons mesuré une réduction des consommations d'eau de l'ordre de 30 %. Satisfait de ces performances, le Gouvernement nous a demandé de maintenir ces dispositions toute l'année. Nous nous inscrivons dorénavant dans ce mode de fonctionnement
- tout en demeurant très vigilants à maintenir le niveau de propreté exigé.
- Le renouvellement des engins et véhicules passe systématiquement par la recherche de matériels innovants et à faible émission de CO_2 . Il s'agit d'engins de voirie spécifiques qui doivent également répondre aux contraintes d'urbanisme de la Principauté. C'est ainsi que la prochaine petite laveuse de voirie et 2 engins de lavage à haute pression seront étudiés en version totalement électrique. En revanche, les prototypes des grosses balayeuses disponibles sur le marché ne paraissent pour l'instant pas suffisamment fiables.

La dématérialisation s'inscrit également comme une évolution nécessaire. À ce titre, la SMA remplace progressivement ses relevés papiers par des formulaires de saisie sur les appareils mobiles. Ces formulaires numériques permettent une consolidation instantanée des données en vue de leur traitement. Ce système gère notamment le suivi des consommations d'eau ou des audits qualité réalisés par les managers.



Extension du périmètre de la concession

En juillet 2021 a été inauguré le complexe du Larvotto dans sa version rénovée. La SMA a été fortement sollicitée pour nettoyer le site à la fin du chantier et intégrer le nettoyage courant dans le cadre de la

Les principaux éléments qui justifient une extension du périmètre de la concession de nettoiement

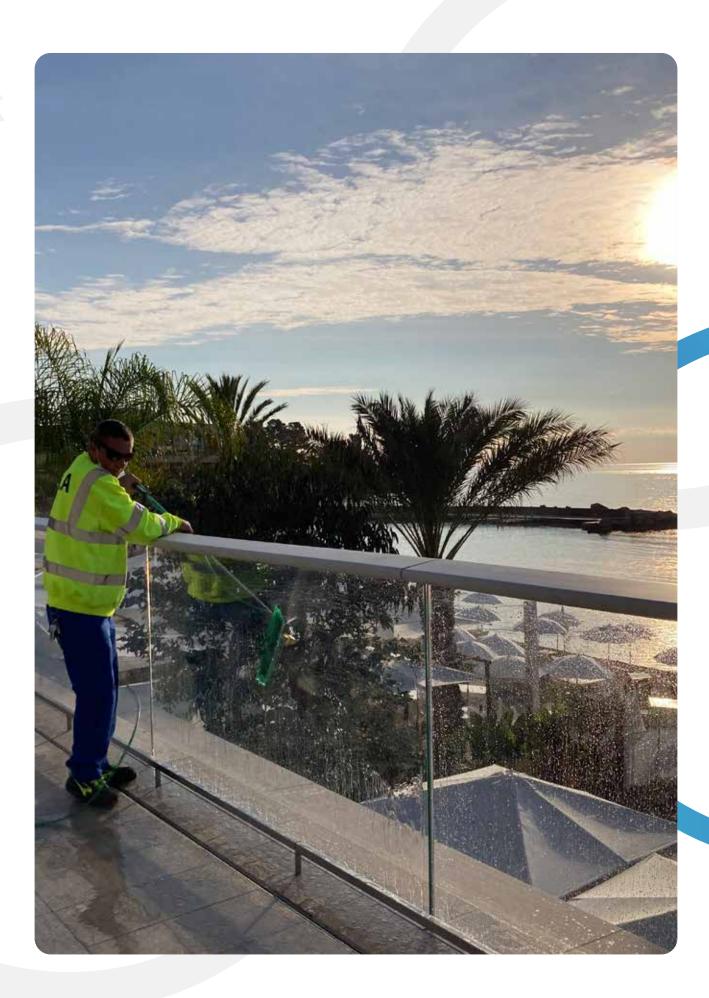


L'Autorité Concédante a retenu notre proposition qui prévoit des adaptations de notre organisation selon la fréquentation du site et la mécanisation de nombreuses tâches. Elle intègre également des réponses à tous les enjeux environnementaux, d'excellence et de sécurité pour les usagers et nos collaborateurs.

Engagement sociétal

La SMA apporte son soutien, sous diverses formes, à des événements qui jalonnent les saisons monégasques, qu'ils soient de nature caritative, culturelle ou pédagogique.

À ce titre, en complément des dotations plus traditionnelles que la SMA effectue au profit de diverses œuvres de la Principauté, de nombreuses manifestations ont bénéficié de prêt de matériel, de mise à disposition de personnel ou encore de remise en état de sites. On peut citer parmi d'autres : Les enfants de Franckie, le Challenge Prince Rainier III, la Kermesse Œcuménique, l'Association sportive de la Sûreté Publique, l'Association des guides et scouts de Monaco, l'Œuvre de Sœur Marie, la Direction des affaires culturelles Fort Antoine, l'Association des parents d'élèves de Monaco,...





3. ACTIVITÉS COMMERCIALES _

Autour de ses métiers de concession, la SMA renforce ses offres commerciales et développe de nouvelles activités pour répondre aux nouvelles attentes des clients.

La SMA a maintenu durant l'année 2021 ses services liés à la crise sanitaire, de désinfection manuelle des aires de jeux des enfants et d'entretien de près de 200 distributeurs de gel hydroalcoolique installés en voirie ou dans des locaux accueillant du public.

La SMA a été retenue par l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN) pour assurer la destruction des supports de données numériques à Monaco de façon sécurisée. Ce dispositif vise à apporter une réponse aux enjeux de cybercriminalité et de confidentialité pour les opérateurs d'importance vitale, les entreprises en général ainsi que les particuliers. Les clés USB, cartes SSD, disques durs, bandes magnétiques et disques optiques subissent un découpage très fin qui détruit tous ces supports numériques de manière irréversible. Les particules résultantes, totalement inutilisables, suivent ensuite la filière de recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E). Les codes-barres des disques durs sont scannés et photographiés en entrée de processus, pour permettre la remise d'un certificat de destruction au donneur d'ordre.

Ce nouveau métier positionne la SMA auprès des acteurs high-tech de la Principauté.

La SMA continue par ailleurs son développement sur le marché en expansion de nettoyage des panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments de la Principauté. L'utilisation d'un purificateur d'eau permet d'en réduire la consommation, de ne plus utiliser de produit chimique et garantit un résultat sans trace, sans avoir à essuyer les surfaces.

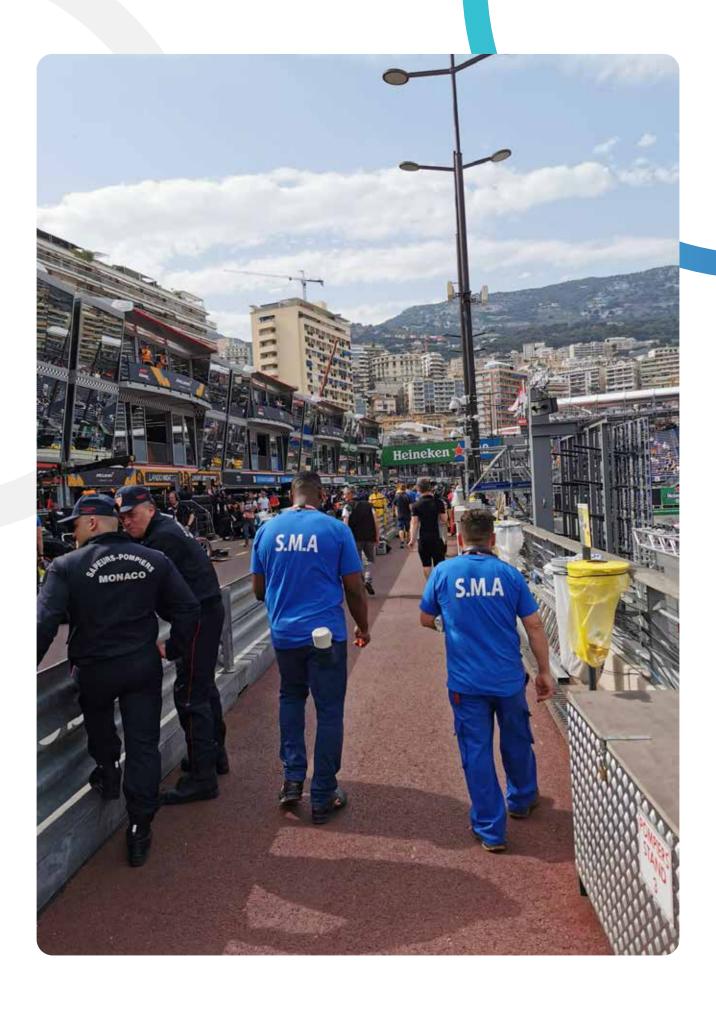
Notons également qu'en 2021, se sont déroulées trois épreuves de courses automobiles : le Eprix de

Formules électriques, la Formule 1 et le Grand Prix Historique. À ce titre, la SMA met à disposition des commissaires de courses le matériel d'intervention, fournit le mobilier de gestion des déchets et les distributeurs de gel hydroalcoolique et prépare la route pour la configurer en piste automobile. À la fin des épreuves quotidiennes, la voirie et les tribunes sont nettoyées. La SMA est partie prenante dans le déroulé des épreuves car elle assiste les commissaires de course en cas d'accident pour remettre la piste en état avec ses balayeuses. Ces prestations réalisées pour le compte de l'Automobile Club de Monaco s'ajoutent aux exigences des concessions sur la collecte des déchets et le maintien de la propreté du reste de la Principauté.

Enfin, la SMA a réussi à sensiblement renforcer ses activités historiques de location et de lavage des bacs roulants, d'enlèvement des encombrants et de curage malgré un contexte économique perturbé par le contexte sanitaire.

Afin de concevoir des projets innovants, répondant aux attentes de la Principauté sur les enjeux environnementaux, un poste de Responsable de l'innovation et du développement a été créé. Recrutée en fin d'année, cette personne travaille déjà avec l'Autorité Concédante, la MTE et des professionnels de Monaco pour trouver des solutions locales de prise en charge de déchets spécifiques ou le réemploi de matière pour des usages industriels.

Pour porter les offres commerciales, la marque « SMA Services » a été créée, et qualifie les activités commerciales depuis le début de l'année 2021. L'objectif consiste à conserver l'identité et les valeurs de la SMA tout en permettant aux clients de distinguer qu'il s'agit d'un service dédié, distinct de celui de la concession. La marque est ainsi reprise sur tous les documents commerciaux et dans le cadre des relations avec la clientèle.



UVRUI – ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES

La valorisation énergétique des déchets est sans conteste l'un des leviers majeurs de la transition énergétique.

Il s'agit, pour la SMA et pour ses parties prenantes, d'une nécessité et d'une évidence intégrées depuis plusieurs décennies.

L'Unité monégasque de traitement des déchets, bien que quadragénaire, demeure un modèle du genre. Ses spécificités sont nombreuses. Située au coeur du quartier de Fontvieille, son intégration architecturale a été effectuée avec soin : ses murs périphériques sont doublés d'une isolation phonique, laquelle limite au maximum les émissions sonores vers l'extérieur. La cheminée, qui constitue habituellement la partie la plus visible de ce type d'usine, est ici totalement intégrée au bâtiment. De plus, le panache blanc de vapeur d'eau a totalement été supprimé.

Le bâtiment est antisismique et occupe une superficie au sol de seulement 1 500 m² qui justifie sa conception tout en hauteur. Par ailleurs, les émissions sonores dans l'environnement immédiat de l'usine

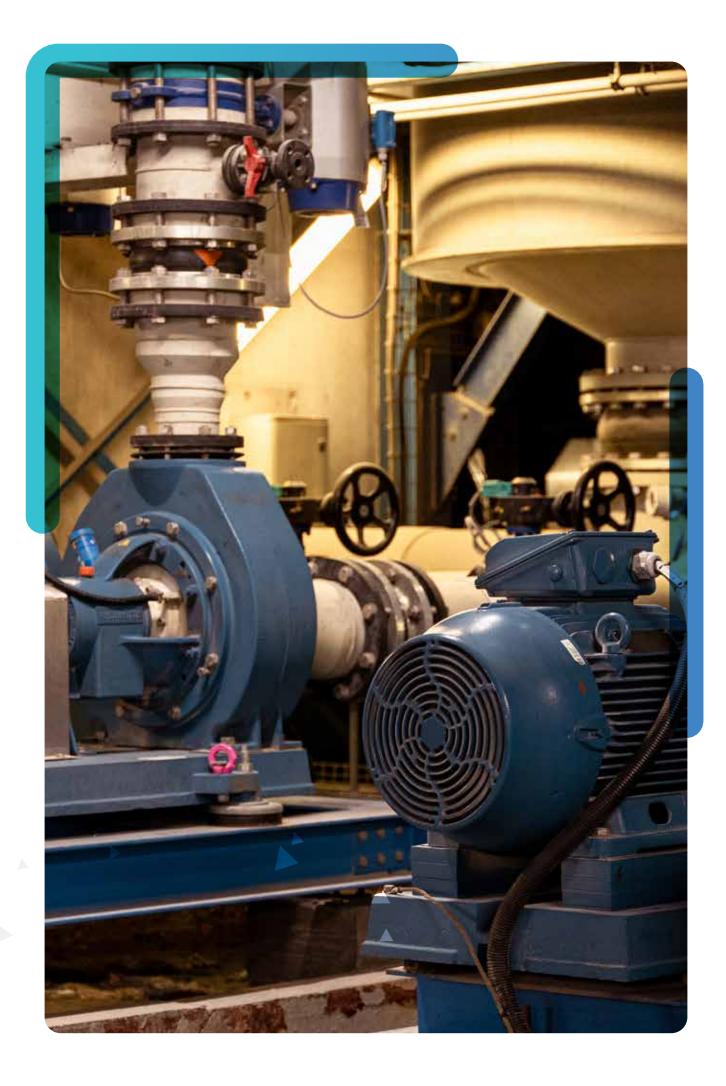
ont été réduites au maximum grâce à un traitement particulièrement soigné de l'enveloppe du bâtiment. De même, aucune nuisance olfactive ou émission de poussières vers l'extérieur n'est décelable en raison d'une mise en dépression de toute l'installation.

L'Usine de Traitement et de Valorisation des Déchets de Monaco traite et valorise les déchets provenant de la collecte publique de Monaco et pour partie ceux provenant de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF). Il convient de souligner que les déchets collectés dans le cadre du tri sélectif sont dirigés vers des filières de recyclages adéquates et donc non traités à l'Usine de Valorisation des Déchets.

Originalité dans le domaine, la Principauté ne possédant pas encore de déchetterie sur son territoire, les usagers, particuliers et entreprises monégasques peuvent accéder au hall de déchargement de l'usine pour les déchets générés par leurs activités ; les règles d'accès et la nature des déchets acceptés et pris en charge sont encadrées et précisées dans le Cahier des Charges d'Exploitation.

L'usine actuelle traite sur deux lignes, environ 50 000 tonnes de déchets par an – 35 000 tonnes de la Principauté, 15 000 tonnes de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française.





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : _____

2 fours de 4,6 tonnes/heure

2 chaudières de 13,5 tonnes/heure à 300°c, 28,5 bar

1 turboalternateur à contre pression de 2,6 MW

2 électrofiltres pour capter les poussières et les cendres volantes

2 TermiNOx et 2 système SNCR par injection d'urée liquide dans les fours pour traiter les Nox

2 laveurs pour capter les métaux lourds et gaz acides, avec injection de charbon actif pour traiter Dioxines et Furanes

1 traitement des eaux de lavage de gaz

Ecoquartier avant l'heure, le quartier de Fontvieille regroupe les unités complémentaires :

L'Usine de Traitement des

Eaux Résiduaires



La chaleur dégagée par la combustion des déchets est récupérée sous forme de vapeur, utilisée pour alimenter le réseau de chaleur et de froid avoisinant ; elle est également introduite dans un turboalternateur produisant de l'électricité pour ses propres besoins mais aussi injectée sur le réseau public, à hauteur de la consommation annuelle d'éclairage public.

En 2021, 4.4 GWh d'énergie électrique ont été produits et 41.2 GWh d'énergie thermique ont été valorisés, permettant d'assurer quasiment 100% des besoins en chaleur du réseau de Fontvieille et 30% des besoins en froid. L'Usine de Valorisation des Déchets a traité également en 2021, 3 872 tonnes de boues produites par l'Usine de Traitement des Eaux Résiduelles (UTER) ce qui évite des émissions de CO, générées par le transport routier vers un autre site de traitement.

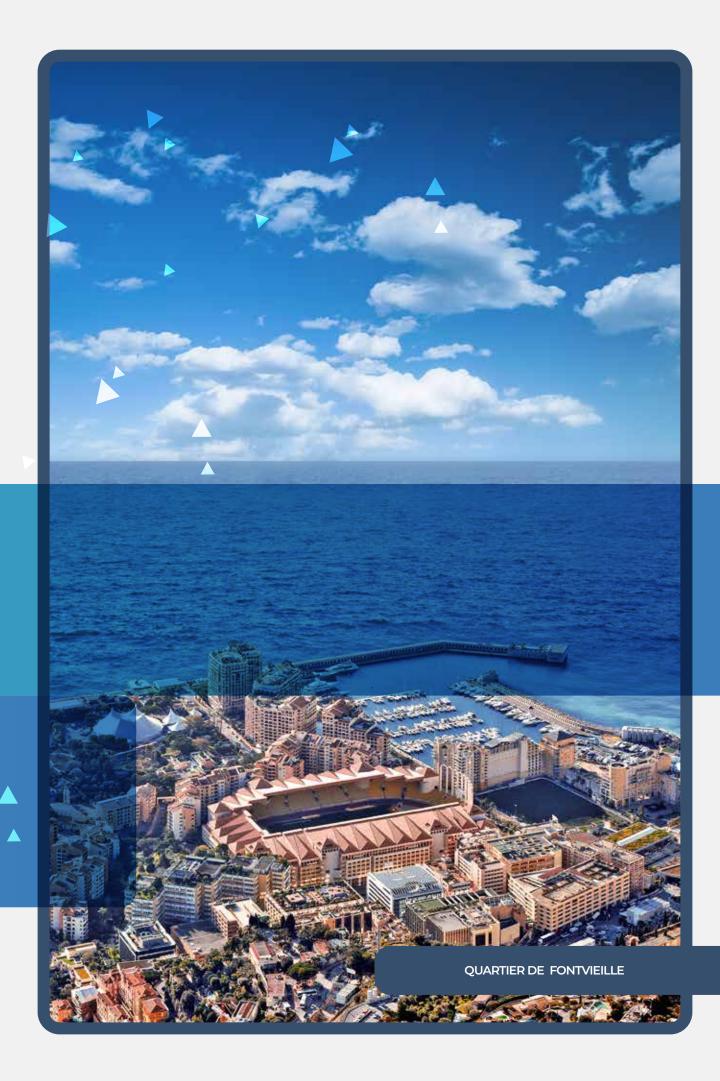
Géré par la Direction de l'Aménagement Urbain, le réseau de Collecte Pneumatique des déchets du quartier de Fontvieille permet de limiter le nombre de collectes, réduisant ainsi les nuisances sonores et olfactives.

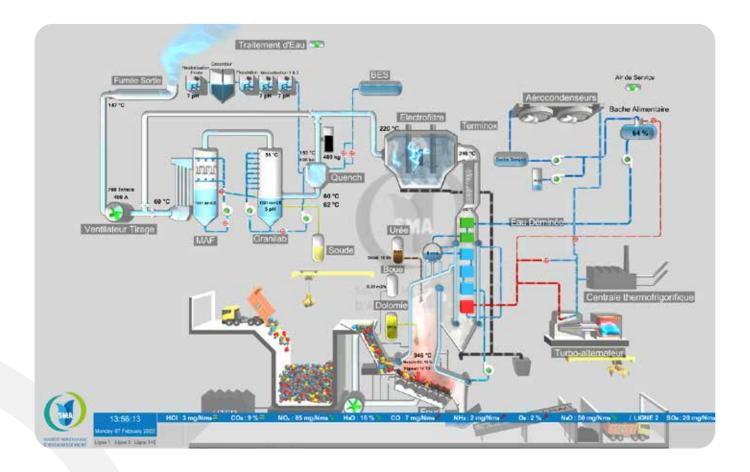


La Collecte Pneumatique

des Ordures Ménagères







Post traitement et valorisation énergétique des déchets au travers de nos fours-chaudières et traitement des fumées, les résidus dit ultimes de nos process sont quant à eux évacués vers les filières de valorisation ou de stabilisation et d'enfouissement.

En cette période de crise sanitaire afin de limiter les interactions et risques pour nos salariés et transporteurs, le mâchefer, principal résidu généré par la combustion, est transféré en Centre d'Enfouissement chez SUEZ MINERALS à Bellegarde (30).

Les cendres volantes et les boues de lavage de gaz en plus faible quantité, issues également de la combustion, considérées comme dangereuses pour l'environnement, sont transférées en Centre d'Enfouissement Technique de Classe 1 à Bellegarde dans le Gard (30). Un traitement préalable de stabilisation est alors nécessaire avant de procéder à leur enfouissement.

Les métaux récupérés dans le hall de déchargement apportés par les entreprises et les usagers et les métaux récupérés dans les mâchefers représentent environ 1 000 tonnes de déchets métalliques recyclés par an.

L'Usine de Valorisation des Déchets actuelle ayant déjà quelques quatre décennies, 2021 a vu la création d'une équipe dédiée pour étudier la faisabilité et concevoir le futur Centre de Tri et de Valorisation des Déchets (CTVD), explorant pour ce faire toutes les technologies qui permettront à la Principauté de disposer d'un outil ultra performant et répondant à ses engagements en matière de réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Un agent représentant notre Autorité Concédante est présent sur site, à plein temps, afin de contrôler la conformité des apports de déchets et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'Unité, afin de vérifier que les Valeurs Limites d'Emission (VLE) se situent en-deçà des normes françaises et européennes.

Enfin, et en parfaite collaboration avec l'Autorité Concédante, un plan de maintenance stratégique a été conçu pour assurer une continuité de service de l'Usine de Valorisation jusqu'en 2025, le tout de manière parfaitement sécurisée. Les premières mesures de ce programme ont été initiées dès 2018,

avec notamment l'amélioration du traitement des fumées, la rénovation des réseaux électriques et la mise en place d'équipements de haute performance. Un nouvel audit et une nouvelle étude de criticité ont eu lieu courant 2021, afin d'effectuer le bilan des opérations réalisées et d'actualiser la stratégie de maintenance pour la porter jusqu'en 2030.

De par sa vision à long terme, la Principauté perpétue ainsi une tradition, un savoir-faire et une conscience du développement durable depuis plus d'un siècle.



LES	CHIFFRES	2021	

Au titre de l'exercice écoulé, le bilan de l'activité est le suivant :

Les apports de déchets de la Principauté de Monaco et des collectivités françaises en contrat avec la société se sont élevés à 49 635 tonnes, hors boues de la station de traitement des eaux résiduaires.

A APPORT DES DÉCHETS _____

Le tableau récapitulatif 2021 des tonnages de déchets apportés à l'usine s'analyse ainsi :

	ANNÉ	E 2021	ANNÉ		
ORIGINES	QUANTITÉS	RÉPARTITION	QUANTITÉS	RÉPARTITION	EVOLUTION %
	(TONNES)	%	(TONNES)	%	
Monaco	29 501	59,4	28 047	65,7	+5,2
Apports Extérieurs	20 134	40,6	14 619	34,3	+37,7
Total	49 635	100,0	42 666	100,0	+16,3
O.M. évacuées	0		0		0
évacuations du hall (*)	937		830		+12,9
Total O.M. traitées 48 698		41 836	+16,4		
Boues UTER traitées	3 872		2 874		+34,7

(*) Ferrailles, batteries.

La crise sanitaire liée au COVID 19 et le ralentissement de l'activité économique locale ont eu un impact considérable en 2020 sur la quantité de déchets à traiter. L'année 2021 amorce un lent retour à la situation avant COVID.

Les apports intérieurs se sont élevés à 29 501 tonnes. Ils sont en augmentation de 5,2 % par rapport à 2020 et représentent 59.4 % du tonnage traité (hors boues). Ont ainsi été incinérées 48 698 tonnes d'ordures ménagères et assimilés en 2021, soit une augmentation de 16,3 % par rapport à l'an passé.

Cette année, les apports de déchets de la seule Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) pour 18 071 tonnes cumulés avec les 2063 tonnes de DIB se sont élevés à 20 134 tonnes contre 14 619 tonnes en 2020, soit une augmentation de 37,7% par rapport à l'année précédente.

La quantité de boues en provenance de la station de traitement des eaux résiduaires, traitée par l'usine à hauteur de 3 872 tonnes, a augmenté de 34,7% par rapport à l'année précédente.

Cette quantité de boues représente 7,95 % du tonnage total traité et valorisé.

B ÉVACUATION DES SOUS PRODUITS _____

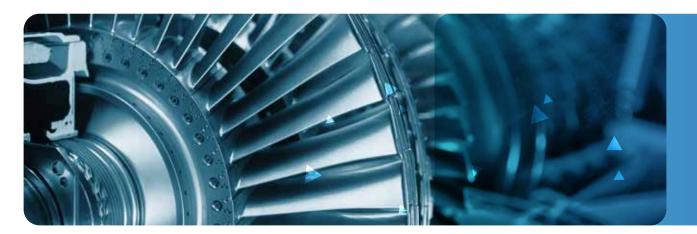
	ANNÉE 2021 QUANTITÉS (TONNES)	ANNÉE 2020 QUANTITÉS (TONNES)	ÉVOLUTION %
Mâchefers	8 322	7 130	+16,7
Ferrailles séparées des mâchefers	0	0	0
Déchets métalliques non incinérés	937	830	+12,9

C ÉNERGIE PRODUITE ET VENDUE _____

Electricité

				MWH CUMULÉES
	MWH 2021	MWH 2020	VARIATION %	DEPUIS LE 01/01/80
Production	4 379	3 856	+13,6	407 070
Achat	2 175	3 410	-36,2	133 024
Vente	3 172	1964	+60,7	218 643

Malgré un arrêt pour entretien ayant duré plusieurs semaines et une panne ayant stoppé l'équipement l'ensemble du mois de novembre 2021, le GTA a produit plus d'électricité qu'en 2020.



Vapeur

	TONNAGES 2021	TONNAGES 2020	VARIATION %
Vente	65 284	52 241	+25,0

La vente de vapeur a fortement augmenté par rapport à l'an dernier.

D PARAMÈTRES CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT ______

Nombre d'heures de fonctionnement des fours

			HEURES CUMULÉES
	2021	2020	DEPUIS LE 01/01/80
Ligne Traitement no 1	6 305	6 860	183 004 h
Ligne Traitement no 2	/		114 290 h
Ligne Traitement no 3	7 883	4 898	187 456 h
Total	14 188 h	11 758 h	484 750 h

La somme des temps de fonctionnement des lignes de traitement atteint 14 188 heures, soit 82,1 % d'une marche théorique de 360 jours par an à raison de 24 heures par jour.

Ratio de fonctionnement (base O.M. traitées hors boues)

	2021	2020	VARIATION %
Production électrique	89,93 kWh/t	92,17 kWh/t	-2,4
Achat électrique	44,67 kWh/t	81,51 kWh/t	-45,2
Vente énergie électrique	65,15 kWh/t	46,95 kWh/t	+38,8

La quantité d'électricité vendue à la SMEG s'est élevée à 3 172 448 kWh, soit une vente équivalente d'électricité de 65,15 kWh/t par tonne de déchets incinérés.





La Direction des Ressources Humaines, en charge de l'accompagnement et du développement des compétences des équipes, ainsi que de leur santé et leur sécurité a souhaité réaliser une évaluation des risques psychosociaux.

Les enjeux de cette démarche sont :



40% de l'effectif titulaire, ainsi que 17% de l'effectif temporaire ont participé à cette enquête.

Le diagnostic a révélé la présence :



Ils sont autant de marqueurs qui constituent des facteurs d'équilibre mais aussi de tension.

Des actions ont été mises en œuvre :



Formation des managers et des managers de proximité suivant un programme adapté.







Amélioration de la communication par le biais de flashs d'information.

Élargissement de la mise en place des briefings sur l'ensemble des services SPE.





Création et suivi d'un tableau de bord sur l'absentéisme.

Modification et harmonisation des roulements de travail au sein du service du nettoiement.

EFFECTIF





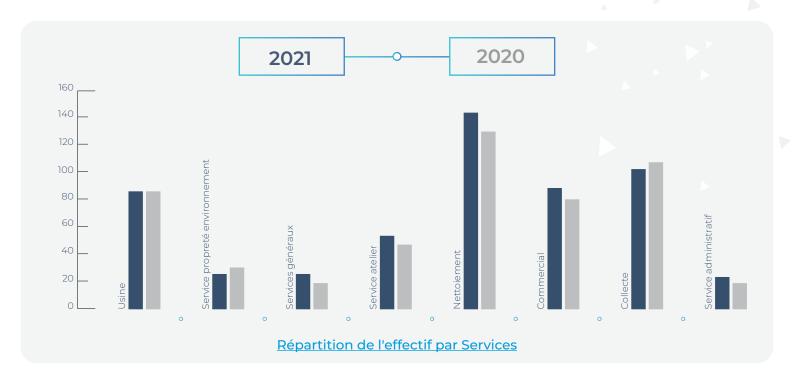
L'effectif est passé de 271 à 286 salariés à fin décembre 2021.

Cette augmentation est due:

à la contractualisation des intérimaires longue durée au service nettoiement,

à l'extension de secteurs

au développement des activités commerciales.



FORMATION

La formation reste un levier majeur de développement des compétences des salariés pour leur permettre de réaliser leurs missions de façon optimale. Le plan de formation garantit ainsi la cohérence entre la stratégie de l'entreprise et les compétences individuelles des salariés.

Malgré le contexte sanitaire, la SMA a maintenu son programme de formation axé principalement sur :

- · la sécurité, avec plus de 1 000 heures de formation, afin de prévenir, sensibiliser et réduire les accidents de travail tout en renforçant la culture sécurité de chacun,
- · les métiers, afin d'assurer l'adéquation entre les compétences requises pour un poste et les compétences personnelles,
- · la gestion managériale en situation de proximité et de gestion des membres d'une équipe.

405 formations ont été réalisées et ont concerné 190 salariés.





La SMA place les enjeux liés à la qualité, la sécurité et l'environnement au centre de toutes ses réflexions. L'application de cette politique se traduit par un système de management intégré, au titre duquel notre société a obtenu, début 2021, le renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.







Sous le pilotage de notre responsable QSE, la SMA, grâce au suivi de ses indicateurs, trace et optimise ses processus dans un objectif d'amélioration continue.

A ce titre, santé et sécurité de notre personnel sont pour nous une priorité fondamentale.

Les risques générés par nos activités sont nombreux, qu'ils soient liés aux déplacements sur la voie publique, aux gestes répétitifs des métiers, à la manutention ou encore à l'utilisation d'engins et appareils potentiellement dangereux, facteurs accidentogènes auxquels s'ajoutent d'autres contraintes : travail de nuit, odeurs nauséabondes, intempéries...

Parfaitement consciente des enjeux et des obligations qui sont les siennes en la matière, la SMA multiplie les démarches visant à diminuer le risque d'accidents et de maladies professionnelles: mesures de sensibilisation aux bonnes pratiques métiers, formations relatives à l'écoconduite, aux travaux en hauteur, déploiement des VPS, présence renforcée des managers sur le terrain, acquisition de nouveaux éléments d'équipements destinés à faciliter le travail des agents.

Au titre de l'exercice 2021, la société comptabilise 8 accidents avec arrêt.

Évolution des accidents depuis 2009

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ATA	16	12	7	9	1	6	10	11	7	8	13	10	8
ATS	9	6	6	8	6	10	2	2	6	4	4	7	3
ATI	3	5	6	11	8	3	1	1	1	2	1	0	0
Total	28	23	19	28	15	19	13	14	14	14	18	17	11

Le taux de fréquence est donc en diminution par rapport à 2020 et passe de 27,07 à 20,33.

Depuis ces dix dernières années, la pénibilité des métiers de la SMA ressort de l'analyse des accidents, en majorité liés aux gestes répétitifs de nos activités.

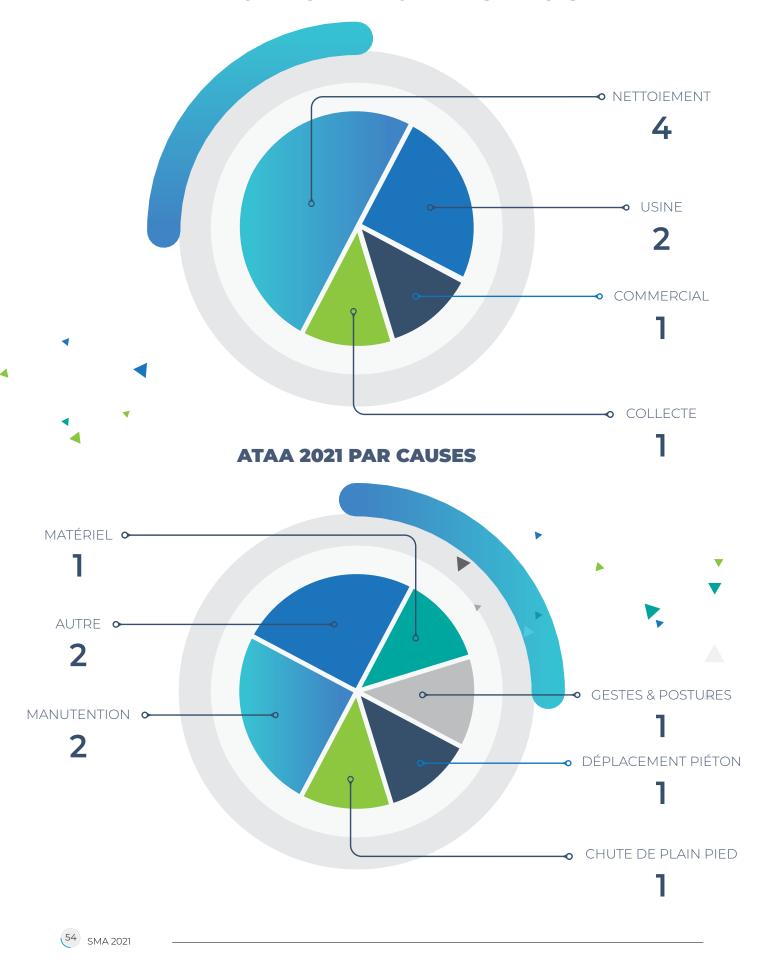
Fidèle à ses métiers manuels depuis de nombreuses années, notre personnel peut être amené à souffrir de troubles musculosquelettiques (lombalgie, tendinite...); raison pour laquelle la priorité absolue de la Direction Générale réside dans la préservation de l'intégrité physique de ses salariés.

Nous demeurons dans une dynamique d'amélioration continue en la matière et ne saurions nous satisfaire des résultats affichés ci-dessus, et ce même si la SMA figure dans le haut du classement des activités similaires (source Assurance Maladie : Taux de Fréquence du secteur déchets : 39,01 en 2018).





RÉPARTITION DES ATAA 2021 PAR SERVICES

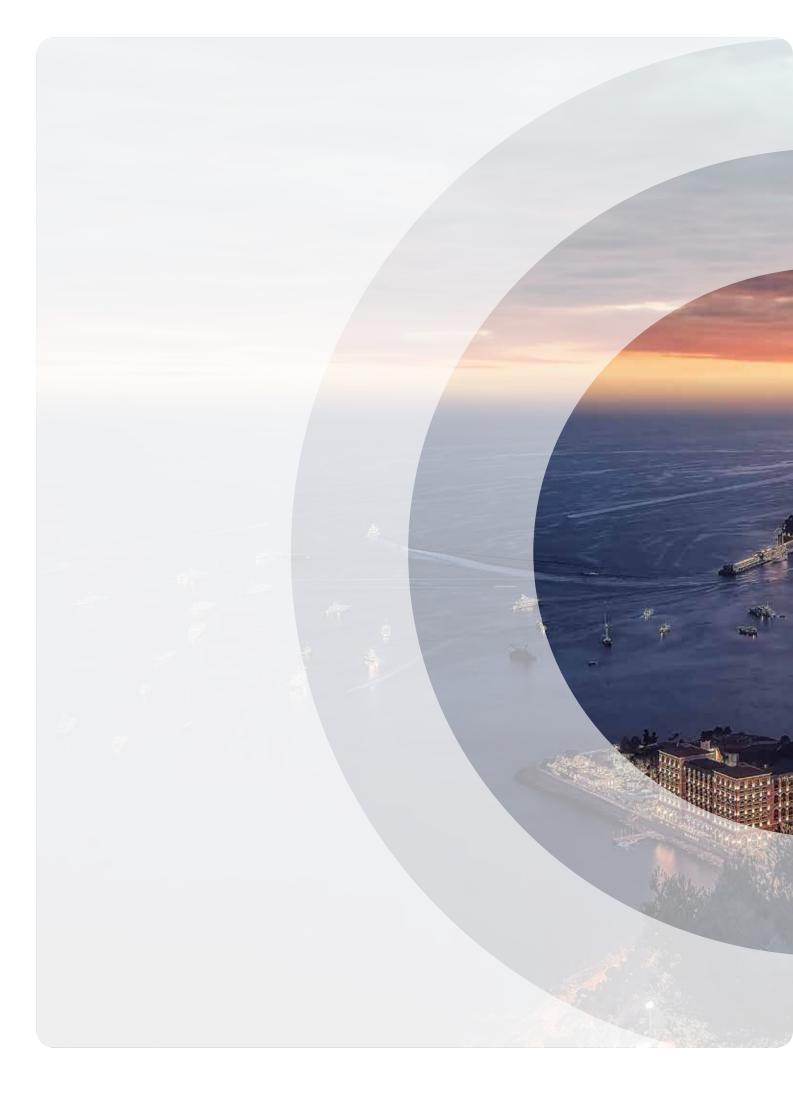


Parmi les actions majeures menées au cours de l'exercice écoulé, la société s'est focalisée sur la mise en place de pratique de fiabilisation de nos interventions en formant l'ensemble des managers à la pratique de briefings incluant systématiquement des aspects sécurité. Ce moment d'échanges et de partage quotidien permet aux managers d'anticiper les éventuelles problématiques sécurité associées aux interventions planifiées, et au personnel de faire remonter différentes problématiques rencontrées en matière de sécurité.

Par ailleurs, des actions pour la qualité de vie au travail ont été déployées durant l'année 2021, comme l'achat d'autolaveuses permettant de mécaniser le travail de nos cantonniers sur certains secteurs tout en réduisant nos consommations d'eau, ou encore le démarrage des travaux de réfection complète de l'atelier mécanique qui améliorera les conditions de travail de nos mécaniciens dans un environnement plus sécurisé.

Des formations gestes et postures adaptées sont dispensées chaque année depuis maintenant plus de cinq ans. La recherche permanente d'équipements et d'outils visant à limiter et réduire les gestes répétitifs et faciliter les manutentions (mécanisation de certaines tâches, moyens de levage...) figure également au cœur de nos préoccupations.

Enfin, la SMA continue à encourager son personnel à faire remonter les situations dangereuses, les presqu'accidents, à l'aide de dispositifs de signalements qui alimentent les plans d'actions (fiches de signalement, causerie sécurité, Visites Préventives de Sécurité, présence sur le terrain d'un animateur QSE) et également au travers des briefings quotidiens réalisés par l'encadrement de proximité.





Au terme de ce rapport, nous souhaitons exprimer à nos Actionnaires ainsi qu'au Gouvernement Princier notre vive reconnaissance pour la confiance qu'ils accordent à notre société.

Votre Conseil vous propose également de vous associer aux remerciements que nous exprimons à l'ensemble de nos collaborateurs, lesquels peuvent être fiers du travail accompli cette année, encore marquée malheureusement par des contraintes multiples liées au contexte sanitaire. Ils ont pleinement réussi à traverser ces épreuves et à maintenir une dynamique de développement remarquable. Merci à tous.

Le Conseil d'Administration.













